



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Département de Saône et Loire

<b>SÉANCE DU : 25 janvier 2023</b>	<b>Nombre de délégués :</b>	
<b>N° 2023-006</b>	<b>En exercice :</b>	<b>29</b>
<b>Convocation du : 06 janvier 2023</b>	<b>Présents ou représentés :</b>	<b>20</b>
<b>Affichage du : 26 janvier 2023</b>	<b>Absents :</b>	<b>3</b>
<b>Objet de la délibération : Demande de subvention Animation et Communication 2023</b>		

L'an deux mille vingt-et-trois, le vingt-cinq du mois de janvier à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Saint Léger les Paray, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre	X			
	M DUMAS Pierre-Yves		X		
	M REPY Marc		X		
	Mme MATRAY Paulette	X			M Yves KAZMINE
	M JARROT Marie-Claude		X		
	M DEGUEURCE Gilles		X		
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul		X		Pouvoir à JM FRIZOT
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël		X		M Eric MALESSARD
	M BALLOT Alain			X	
	M GAMBINI Georges			X	
	M CHAPON Norbert	X			
M PICHARD Emmanuel		X			
Mme SARANDAO Gilda		X			
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal	X			
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric			X	
	M PICHARD Bruno		X		
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne	X			
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel	X			
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD	X			
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE		X		

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince a signé le deuxième Contrat Territorial Bourbince (CT) sur la période 2022-2027.

Comme inscrit dans le programme d'actions du CT, l'équipe d'animation sera composée d'un animateur principal, d'un technicien de rivière, d'une technicienne zones humides et changement climatique et d'une secrétaire-comptable à mi-temps.

En complément des actions d'animation, le syndicat s'engage à mettre en œuvre son plan de communication sur la durée du contrat.

Le coût des opérations d'animation et de communication pour l'année 2023 est résumé dans le tableau ci-dessous :

Plan de financement				
Nature des travaux	Montant	R BFC	AELB	SMi2B
Animation	208 000,00	60 000,00 €	104 000,00 €	44 000,00
Communication	16 000,00	3 000,00 €	8 000,00 €	5 000,00

Il est proposé au Comité Syndical, d'autoriser le président à solliciter les différents partenaires financiers (Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Bourgogne Franche Comte, Fonds européens, etc...) dans le cadre de la mise en œuvre du contrat territorial Bourbince 2022-2027.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

**Décide** d'autoriser le syndicat à solliciter les différents financeurs en 2023 pour les opérations d'animation et de communication du contrat territorial et à signer tout document s'y référant.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le : 26 janvier 2023  
Publication le : 26 janvier 2023

A Montceau-les-Mines le : 26 janvier 2023  
Le Président

